



**INFORMATIONS COMMUNALES :**

Jeudi 26 Avril 2018

N°  
16/18

**BALAYAGE MÉCANIQUE DES RUES :**

L'entreprise Loisy va réaliser le balayage mécanique des rues  
le Jeudi 3 Mai 2018 après-midi  
sur toute la Commune.



Pour que cette opération soit profitable,  
il est impératif qu'aucun stationnement ne soit fait sur  
toute la largeur de la Chaussée (retrait minimum de 20  
cm à l'intérieur de la bordure du trottoir).

Le respect de cette clause conditionnera le  
renouvellement de cette opération,  
tant au niveau financier qu'au niveau propreté,  
(ce qui est une remarque récurrente de nos concitoyens).

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.